

TOURS

MAGAZINE

N° 219
NOVEMBRE
2022

magazine.tours.fr

LE MAGAZINE
DE LA VILLE
DE TOURS



Les mobilités
en (r)évolution





Vachement bon !

Dans le cadre de la semaine du goût organisée du 10 au 14 octobre, les élèves de petite et grande sections de l'école Victor Hugo ont visité la ferme de Mickael Bougrier à Sorigny. L'occasion de découvrir comment le lait est produit par les vaches, collecté par la Laiterie Verneuil, transformé par la cuisine centrale et enfin servi dans les cantines. De la fourche à la fourchette, la Ville de Tours favorise le développement des circuits courts pour garantir une alimentation saine et de qualité.

02 VUE D'ICI

06 ACTUALITÉS

08 ACTION MUNICIPALE

- Pour diminuer la facture énergétique, la Ville réduit l'éclairage
- Bien manger à la cantine : la Ville relève le défi
- CCNT : un nouvel équilibre à trouver

12 DÉCIDER ENSEMBLE

Budget participatif :
Les 11 projets lauréats



© Ville de Tours - F. Lafite

14



© Guillaume Le Baube

22



© Ville de Tours - F. Lafite

12

14 FOCUS

La révolution des mobilités

20 TOURS DEMAIN

Sanitas : le nouvel
«avant-centre» de Tours

22 RENCONTRE

Hugues Vassal : droit à l'image

24 TOURS ÉMANCIPE

- Et si on se mêlait de culture ?
- Voir, s'émouvoir, savoir
- Petites balles, grands rebonds

28 VIE DE QUARTIER

30 TRIBUNES

*Les événements annoncés dans le
Tours Magazine peuvent être modifiés
ou annulés en fonction des mesures
sanitaires liées au Covid-19. Merci de vous
renseigner auprès des organisateurs.*

Photos de couverture :
© Ville de Tours - F. Lafite

TOURS

MAGAZINE

Éditeur : Mairie de Tours, 1-3 rue des Minimes, 37 926 Tours Cedex 9, Tél. 02 47 21 60 00 - www.tours.fr
Directeur de la publication : Emmanuel Denis - **Directrice de la communication :** Fabienne Lamore - **Rédaction :** Kamel Ayeb, Sandrine Dartois, Benoît Piraudeau. **Pour joindre la rédaction :** tours.magazine@ville-tours.fr - **Maquette :** Alexandre Saint-Pol, Éloïse Douillard - **Mise en pages :** Agence Scoop Communication 13 308-MEP - **Infographie p. 11 :** Éloïse Douillard - **Imprimerie :** Vincent Imprimeur / Imprimé sur papier offset sans bois 100 % PEFC. Distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la ville par Adrexo. **Dépôt légal :** 4^e trimestre 2022 **Tirage :** 86 000 exemplaires - N° ISSN : 1244-6122. Disponible en version numérique sur www.tours.fr. Disponible à la mairie de Tours et dans les mairies annexes.
Tours Magazine est disponible en version audio, disponible à l'accueil de la Mairie de Tours et des bibliothèques municipales.
Si vous souhaitez recevoir le CD, merci de nous contacter : tours.magazine@ville-tours.fr.
La Ville de Tours fait appel à un prestataire pour assurer la bonne distribution du magazine auprès de l'ensemble des habitants.
Si vous ne le recevez pas, merci de nous le signaler par mail en nous communiquant votre adresse et votre numéro de téléphone pour suivi : tours.magazine@ville-tours.fr

Retrouvez toute l'information sur tours.fr et sur les réseaux sociaux de la Ville de Tours.



L'édito d' Emmanuel DENIS

Maire de Tours



« **Notre ville change avec l'implication de toutes et tous, avec méthode, ambition et pragmatisme. Toutes les politiques publiques enclenchées depuis maintenant deux ans s'inscrivent dans le temps long et dans l'anticipation des transitions à venir.** »

Une forte mobilisation citoyenne : c'est la principale leçon que nous pouvons tirer de l'édition 2022 du Budget participatif de la ville de Tours. Avec près de 6300 votants, notre ville fait déjà mieux que toutes les villes de notre strate, avec plus de 4,5 % du corps électoral mobilisé (3 % à Orléans, 4,3 % à Angers). Cela n'est pas un blanc-seing pour la suite : nous devons continuer à améliorer sans relâche notre dispositif afin d'impliquer de plus en plus de Tourangelles et Tourangeaux dans cet exercice démocratique inédit, quels que soient leurs origines sociales et leurs quartiers.

Je souhaitais adresser mes chaleureuses félicitations aux 11 lauréats, dont les projets reflètent les préoccupations et surtout les envies des habitants de notre ville, en faveur de davantage de biodiversité, de solidarité, de culture, d'actions pour la jeunesse. J'ai également une pensée pour les 63 porteurs de projets qui n'ont malheureusement pas été sélectionnés, mais dont les idées pourront être de nouveau soumises au vote lors des prochaines éditions.

Notre ville change avec l'implication de toutes et tous, avec méthode, ambition et pragmatisme. Toutes les politiques publiques enclenchées depuis maintenant deux ans, s'inscrivent dans le temps long et dans l'anticipation des transitions à venir, comme par exemple la politique de mobilités qui est l'objet du cahier central de ce numéro.

Au-delà d'une priorité affichée aux modes actifs (vélo, marche) et aux transports en commun (BHNS, deuxième ligne de tramway), la ville entend également agir massivement en faveur des personnes à mobilité réduite. Le plan d'accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE) voté par la municipalité précédente continue d'être déployé, tandis que la première phase de notre agenda d'accessibilité programmée (Ad'ap), dotée d'un budget de 8,4 millions d'euros par la municipalité actuelle, va permettre de rendre accessibles plus de 80 bâtiments communaux en 2023 et 2024.

Enfin, alors que notre pays s'apprête à affronter une crise énergétique sans précédent, la ville et Tours métropole Val de Loire ont décidé d'unir leurs efforts pour installer un Conseil de sobriété énergétique qui rassemblera les forces vives du territoire, les acteurs du monde économique, les bailleurs sociaux et différentes collectivités, afin de coordonner nos actions pour en amortir les effets économiques et sociaux.

Bien sincèrement
Emmanuel DENIS



**Vous avez
des questions ?**

Écrivez-nous à l'adresse suivante :
tours.magazine@ville-tours.fr
ou sur Facebook : @tours.fr

FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE

Prenez date !

Rendez-vous vendredi 25 novembre à 18 h pour le lancement des illuminations et des trois marchés de Noël. Situés place de la Résistance, boulevard Heurteloup et place Anatole France, ils seront ouverts jusqu'au 30 décembre du dimanche au jeudi de 11 h à 20 h ; les vendredis et samedis de 11 h à 21 h. Entre les effluves de cannelle, chichis et marrons chauds, profitez des attractions foraines en famille ou entre amis ! Le programme complet des animations sera diffusé dans le Tours Magazine de décembre et sur tours.fr.



© Ville de Tours - F. Laffite



© Ville de Tours - F. Laffite

BIODIVERSITÉ

Le Vallon de la Bergeonnerie, refuge pour les oiseaux

À l'occasion de la journée mondiale des animaux organisée le 2 octobre dernier, la Ville a mis à l'honneur les oiseaux qui sont désormais protégés dans le Vallon de la Bergeonnerie, labellisé « refuge LPO » par la Ligue pour la Protection des Oiseaux Centre-Val de Loire. Dans ce « poumon vert » qui accueille une riche biodiversité au sud du Cher, plantations de haies, aménagements de nichoirs, panneaux informatifs et dialogue avec les habitants sont les ingrédients d'un projet ambitieux. Des actions indispensables, alors que la population d'oiseaux a baissé de 30 % en 30 ans en Indre-et-Loire, comme dans toute la France. Cette labellisation conforte le classement de Tours, 8^e ville de France qui agit le plus pour les animaux, selon L214 Éthique et Animaux.

PETITE ENFANCE

Les crèches Tonnellé et Confetti reconstruites rue Merlusine

La Ville de Tours engage un projet de reconstruction de deux crèches : la crèche municipale « Tonnellé » de 45 places et la crèche associative « Confetti » de 20 places actuellement regroupées au sein d'un même bâtiment à côté du groupe scolaire Maryse Bastié. L'établissement, construit en 1973 est devenu vétuste. Le nouvel équipement, réalisé rue Merlusine sur une surface totale de 1215 m², offrira 7 places supplémentaires et sera livré en avril 2026.



© Ville de Tours - F. Laffite

SOLIDARITÉ

Ça marche au CCAS !

Les sourires et la bonne humeur étaient au rendez-vous lors de la 4^e édition de la Marche Intergénérationnelle du CCAS de la Ville de Tours le 5 octobre dernier. Quelque 207 participants, âgés de 2 à 95 ans, ont rejoint le parc

de la Gloriette sous un radieux soleil automnal. Certains ont pu profiter de baptêmes de navigation en partenariat avec le Cercle de Voile de Touraine, tandis que d'autres ont profité d'une promenade commentée par Monsieur Auriault, spécialiste botanique, zoologique et ornithologique.

PRÉVENTION DES RISQUES

La Ville étend son réseau de sirènes

Dans le cadre d'une opération de renouvellement et d'extension, la Ville de Tours a installé trois nouvelles sirènes d'alerte dans les secteurs Maryse Bastié, Rives du Cher et Fontaines. De nouvelles installations interviendront en début d'année 2023. À l'issue de ces travaux, la Ville de Tours sera dotée de dix sirènes d'alerte renouvelées et réparties sur l'ensemble du territoire. Ce réseau permet d'assurer une alerte massive et qui retient immédiatement l'attention, lors de la survenue d'un danger immédiat (sinistre, catastrophe, etc.). Des tests de perception du signal d'essai ont lieu tous les premiers mercredis du mois à midi.



© Dominique Couineau

ÉVÉNEMENT

Biotyfoule fête les vins bios tourangeaux

Le salon des vins bios tourangeaux, organisé par le Groupement des agriculteurs bio et biodynamiques de Touraine (GABBTO), en partenariat avec la Ville de Tours et InPACT 37, revient pour sa 13^e édition les samedi 26 et dimanche 27 novembre. 25 domaines viticoles du département donnent rendez-vous aux amateurs de belles bouteilles pour des dégustations, des rencontres et quatre ateliers œnologiques gratuits (sur réservation).

... Entrée gratuite, verre à dégustation : 5 €
Hôtel de Ville, place Jean-Jaurès à Tours



© Ville de Tours - F. Lafite

HOMMAGE

L'exploratrice Jeanne Barret honorée au Jardin Botanique

En dénommant la serre de l'orangerie du Jardin Botanique « Jeanne Barret » le 8 octobre, la Ville a souhaité rendre hommage à la brillante botaniste française, pionnière de la biodiversité et l'une des premières femmes à avoir fait le tour du monde en 1766. Alors que la Marine royale interdit aux femmes d'embarquer sur un navire au XVIII^e siècle, elle se travestit en homme pour participer à l'expédition de Bougainville. Elle réalisa un travail considérable pour trouver et classifier de nouveaux spécimens de plantes.

LE CHIFFRE

6 tonnes

C'est le poids des légumes récoltés dans les six jardins gourmands et solidaires de Tours cette année. Lancée en 2021, cette expérience potagère remplit un objectif à la fois pédagogique et social : elle crée du lien entre les habitants, les centres sociaux et les enfants des écoles à proximité, et permet de distribuer régulièrement des légumes frais aux plus démunis, par le biais d'associations caritatives. « C'est la preuve que l'on peut produire des légumes en plein centre-ville avec des méthodes agro-écologiques », se félicite Betsabée Haas, adjointe au maire déléguée à la biodiversité.



© Ville de Tours - F. Lafite

SPORT

Coupe du monde de foot : pas de retransmission à Tours

La Ville de Tours rejoint le mouvement de boycott de la Coupe du Monde au Qatar. Aucune fan zone et aucun écran géant ne seront installés dans notre cité pour faire la promotion de cet événement. La Ville de Tours n'approuve pas le traitement des travailleurs immigrés dans le cadre de la construction. Cette Coupe du Monde représente également un désastre pour l'écologie, avec notamment la climatisation des stades et le transport des supporters en avion des pays voisins.



Dans le quartier Blanqui, l'éclairage public sera éteint entre 1h et 5h à partir du 14 novembre.

© Ville de Tours - F. Laifite

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Pour diminuer la facture énergétique, la Ville réduit l'éclairage

Pour réaliser des économies d'énergie, la Ville expérimente l'extinction de l'éclairage public dans trois quartiers et réduit l'amplitude horaire du parcours lumière et des illuminations de fin d'année.

La Ville de Tours n'a pas attendu la crise énergétique pour rechercher des sources d'économies d'énergie.

Un plan de renouvellement des luminaires en led, entamé en 2016, a déjà permis de réduire de façon significative (-30 %) la consommation électrique de l'éclairage public.

Les Douets, Blanqui et Febvotte : quartiers pilotes

Dans le cadre de son plan de sobriété énergétique, la municipalité expérimente l'extinction de l'éclairage public entre 1 h et 5 h, à partir du lundi 14 novembre. Cette expérimentation, qui durera 6 mois, concerne les quartiers des Douets, Blanqui et Febvotte. Ces secteurs ont été choisis d'abord pour des

raisons techniques : ils sont équipés d'éclairages led, qu'il est possible de rallumer immédiatement à distance, en cas d'intervention des secours. Ensuite, l'extinction de l'éclairage favorise le bien-être des animaux et la protection de la biodiversité, notamment pour les jardins partagés du quartier Febvotte et les espaces boisés autour du secteur des Douets. Enfin, ce sont des quartiers résidentiels, avec peu d'activité nocturne. « *Au bout de trois mois, un dispositif d'évaluation sera mis en place avec les habitants, via un questionnaire disponible en ligne sur les sites de la Ville et de la Métropole* », précise Martin Cohen, adjoint au maire délégué à la transition écologique et énergétique.

Moins de lumière, en toute sécurité

Contrairement aux idées reçues, « *L'obscurité n'accroît pas la délinquance ou les cambriolages*, affirme Philippe Geiger, adjoint au maire délégué à la tranquillité publique. *Selon les statistiques nationales, 20 % des vols ont lieu la nuit, 25 % des cambriolages se produisent entre 8 h et 10 h 30, et 55 % des cambriolages sont commis entre 14 h et 17 h. La nuit, les cambrioleurs ont 100 % de chances de tomber sur les habitants, et donc de se faire arrêter, d'autant que nous pourrions rallumer immédiatement l'éclairage en cas d'intervention de la police.* »

Les illuminations de fin d'année raccourcies

En complément de cette expérimentation, la Ville a réduit l'éclairage du parcours lumière d'une heure (minuit au lieu de 1 h en été et 23 h au lieu de minuit en hiver). Enfin, depuis 2020, la municipalité a fait le choix d'installer moins de décorations de Noël dans l'hyper-centre. Les illuminations des fêtes de fin d'année ne seront plus mises en route le matin. Elles débuteront à la tombée de la nuit et s'éteindront à minuit, et non plus 1 h du matin (sauf le jour de Noël et du Nouvel an), ce qui représente une diminution de 30 % du temps d'éclairage.

La Ville et la Métropole se mobilisent

Un conseil de sobriété énergétique va prochainement rassembler toutes les forces vives du territoire, collectivités, acteurs du monde économique, associatif, et les bailleurs sociaux. Cette mobilisation métropolitaine a pour ambition de partager les bonnes pratiques, de trouver des nouvelles idées pour économiser l'énergie et d'alerter l'État sur les répercussions de cette crise. Les collectivités veulent en effet à tout prix éviter de réduire les services publics, voire de fermer certains établissements comme les piscines ou les gymnases, gros consommateurs d'énergie.



À la cuisine centrale, les desserts sont élaborés par des chefs.

TRANSITION ALIMENTAIRE

Bien manger à la cantine : la Ville relève le défi

Dans le cadre de sa stratégie alimentaire, la Ville met les petits plats dans les grands pour améliorer la qualité des repas avec davantage de produits bios, locaux et de saison. Tous les deux mois, un comité de restauration se réunit pour aborder toutes les questions liées à la restauration scolaire. Dans un contexte de précarité alimentaire grandissante, l'enjeu pour la municipalité est de garantir une alimentation saine et durable pour tous et sans surcoût pour les familles.

Piloté par Alice Wannero, adjointe au maire déléguée à l'alimentation, le comité de restauration réunit toutes les parties prenantes : personnels de restauration scolaire, diététiciens, chefs, enseignants, animateurs des pauses méridiennes, partenaires qui gèrent les temps périscolaires, ainsi que des parents d'élèves (NDLR : il est possible de s'y inscrire en adressant un mail à transitionsalimentaires@ville-tours.fr). « Ce comité de restauration est une véritable instance de dialogue : c'est un bon exemple de la démocratie alimentaire que la municipalité souhaite instaurer, à savoir proposer aux citoyens de s'impliquer dans les projets liés à l'alimentation », précise l'élue.

De la cuisine « comme à la maison »

Outre le contenu des menus et la provenance des produits, cette commission répond à tous types de questionnements liés aux repas, aux goûters, à l'organisation des menus mixtes (avec une option sans porc) ou végétariens, ou au fonctionnement du service d'inscription en ligne. Les intervenants sont unanimes pour saluer la qualité des « pâtisseries maison que les enfants adorent », et pour reconnaître que les menus végétariens sont « bien meilleurs, mieux assaisonnés, et avec des couleurs qui plaisent aux enfants ». Une satisfaction qui touche directement Romain Baron, cuisinier, qui explique faire la purée avec des pommes de terre épluchées par les équipes de la cuisine et du lait de Verneuil « comme à la maison ».

Améliorer la qualité sans augmenter les coûts

« L'avantage d'une régie municipale, c'est que nous achetons nos denrées, nous les cuisinons, nous les livrons, nous les réchauffons. Parce que la qualité, la variété et l'équilibre alimentaire des enfants sont notre priorité, nous avons fait le choix de garder la main sur l'évolution de nos menus. Nous ne pourrions pas avoir cette réactivité avec un prestataire extérieur », souligne Alice Wannero. Ainsi, la Ville ne cesse d'accroître la part (44 %) des produits bios et/ou sous signe de qualité issus des filières locales, sans augmenter le prix du repas pour les familles. « C'est un réel effort de la municipalité pour offrir des produits de qualité au plus grand nombre », poursuit Alice Wannero.

Sensibiliser et éduquer

Afin de développer un parcours « petit gastronome », la Ville de Tours a enrichi cette année le programme d'animations organisées pendant la Semaine du Goût, du 10 au 14 octobre. Des menus bios et locaux ont été proposés dans toutes les écoles maternelles, élémentaires et crèches de la ville. Quinze ateliers de sensibilisation ont été organisés autour du maraîchage, de la fabrication de pain, du gaspillage, de la production de lait (cf. : pages 2 et 3) au bénéfice de 151 classes. La future cuisine centrale, qui ouvrira en 2025, permettra d'accompagner ce volet pédagogique avec un potager, un parcours de visite et un espace d'application qui pourront accueillir les classes. « C'est un investissement de plus de 10 millions d'euros, mais c'est un choix que nous assumons », insiste Alice Wannero. « Nous considérons que le meilleur outil pour effectuer la transition alimentaire, c'est la cuisine centrale. »



CULTURE

CCNT : Un nouvel équilibre à trouver

La flambée des prix de l'énergie et des matières premières a eu raison d'un nouveau Centre Chorégraphique National de Tours (CCNT) sur le site des anciennes casernes Beaumont. Explications avec Christophe Dupin, adjoint au maire chargé de la culture.

Il s'agit de danse, mais c'est le coup de théâtre de l'été. Qu'est-ce qui a conduit à prendre cette décision ?

Toutes les collectivités de France font face aux conséquences du conflit russo-ukrainien. Le coût des matières premières a triplé depuis le lancement de cet ambitieux et légitime projet pour la danse à Tours : il était devenu impossible de boucler les budgets d'investissement et de fonctionnement, et encore temps d'arrêter ce projet. Cette décision difficile a été prise.

Le plan B n'était-il pas de rogner sur tel ou tel de ses aspects architecturaux ?

L'architecte aurait dû mi-octobre nous remettre une proposition dans ce sens, mais, suivant les premières projections, nous restions trop proches de l'enveloppe initiale, elle-même passée de 15 à 23 millions.

Le bâti, c'est une chose, mais le projet socioculturel qui faisait corps avec cet ex-futur lieu n'est-il pas de fait « mis en péril » ?

Bien sûr que non ! Pour la municipalité, la danse, la création chorégraphique, sa diffusion, sa pratique par les scolaires et les habitants doivent occuper une plus grande place sur Tours ; elles font toujours partie des champs artistiques, comme les arts de la rue, que nous voulons soutenir en priorité. Rien n'a changé de ce côté-là.

Quelle sera la suite donnée à cette décision ?

Ce sera une suite en deux volets. Le premier concerne la diffusion. La grande salle de 450 places prévue à l'origine était la partie la plus coûteuse du projet architectural. Sa perte peut être compensée par une mutualisation accrue des différentes scènes de la métropole (Vinci, Grand Théâtre, Théâtre Olympia, Espace Malraux). Le second volet, lui, mobilisera des financements pour répondre à ce qui faisait cruellement défaut au CCNT actuel. À savoir trois choses : l'émergence d'une salle de petite jauge (150 places), annexe dédiée à la création et à des présentations en avant-première au public tourangeau ; la mise à

disposition d'un studio de répétition et d'accueil pédagogique ; enfin, la remise aux normes des bureaux du CCNT.

Ce « plan C » sera-t-il appliqué au lieu déjà occupé par le CCNT, rue du Sergent Leclerc ?

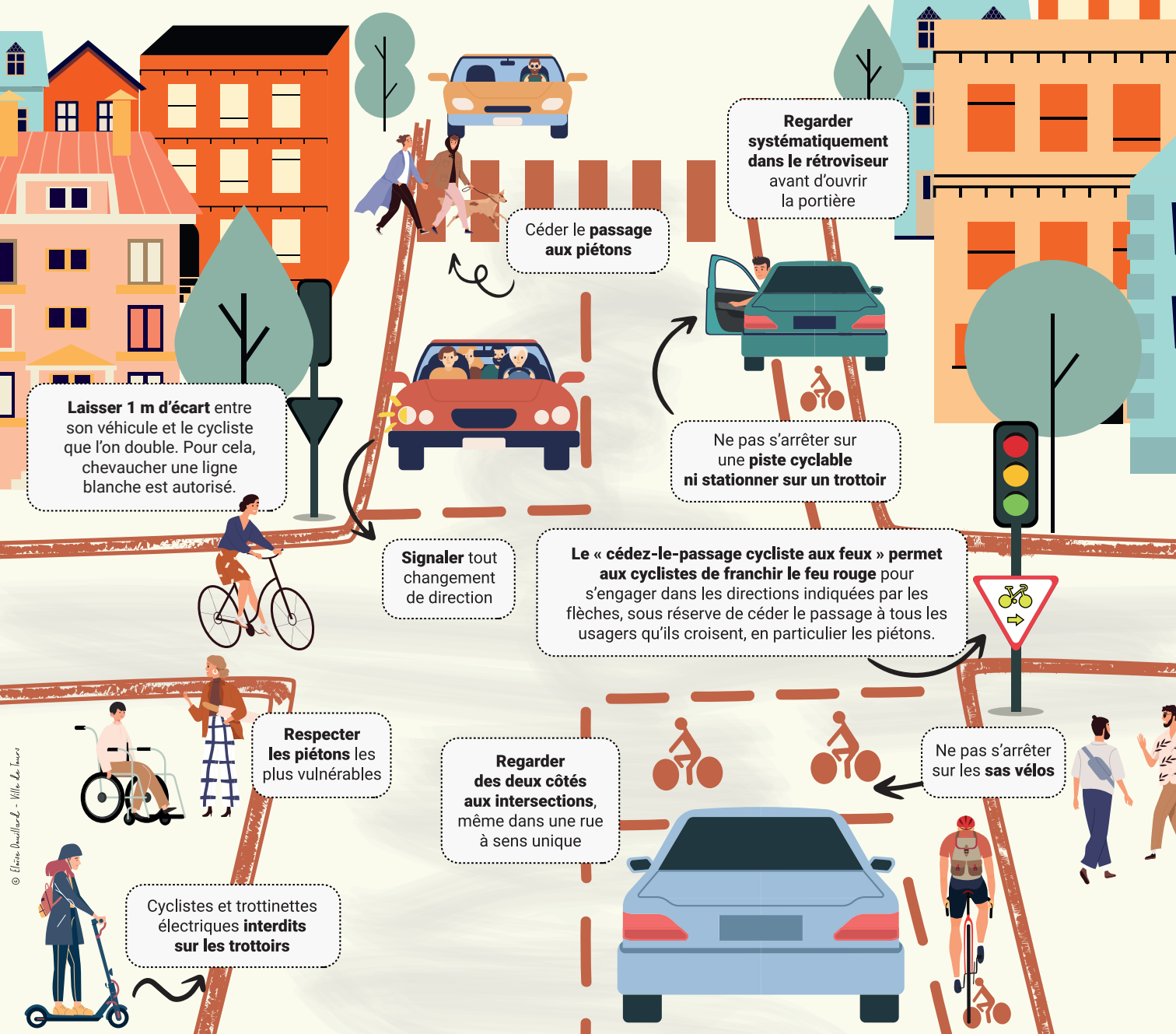
Ce peut être une rénovation conséquente du CCNT actuel, ou bien l'élaboration d'un nouveau projet architectural d'une taille beaucoup plus réduite que le projet sur les Beaumonts. Le choix entre ces deux options a été mis en débat avec tous nos partenaires (État, Région, Métropole, Département, CCNT). Pour la danse à Tours, ce n'est pas l'annonce d'une fin, mais celle d'une remise en mouvement.

« **Ce n'est pas l'annonce d'une fin, mais celle d'une remise en mouvement.** »

Christophe Dupin,
adjoint au maire chargé de la Culture

RESPECTER LE CODE DE LA ROUTE ET SÉCURISER LES PLUS VULNÉRABLES

Jusqu'aux années 90, le code de la route visait à faciliter la circulation automobile. La mutation opérée par la suite a permis d'abaisser la vitesse à 50 km/h en ville, de créer les aires piétonnes et les zones 30. Depuis une dizaine d'années, de nouvelles règles sont apparues au profit des piétons et des cyclistes, formant un « Code de la rue » au service d'une mobilité urbaine sécurisée, apaisée et durable.



LA ZONE DE RENCONTRE



Elle est ouverte à tous les modes de transport. Les piétons sont prioritaires sur tous les véhicules (sauf tramway). Ils peuvent se déplacer sur toute la largeur de la voirie. Les cyclistes peuvent y circuler dans les deux sens. **La vitesse est limitée à 20 km/h.**
Ex. : la rue Bernard-Palissy.

L'AIRE PIÉTONNE



Les piétons y sont prioritaires sur tous les autres véhicules sauf le tramway. Les vélos et tous les **véhicules autorisés à circuler doivent rouler au pas.**
Ex. : la rue Nationale.

SENS INTERDIT SAUF CYCLISTE



Il facilite la circulation des cyclistes en leur permettant des trajets plus directs et leur évite ainsi la tentation de rouler sur les trottoirs. Les automobilistes voient sans difficulté les cyclistes qui arrivent face à eux et **le croisement peut s'effectuer en toute sécurité.** À terme, toutes les rues à sens unique seront concernées.



Emmanuel Denis, maire de Tours, et Annaelle Schaller, adjointe déléguée à la démocratie permanente, entourés par quelques porteurs de projets lors de la proclamation des résultats.

BUDGET PARTICIPATIF

Les 11 projets lauréats

Dotée de 500 000 €, la première édition du budget participatif s'est conclue par l'annonce des projets lauréats par Emmanuel Denis, maire de Tours, le 19 octobre.

Onze projets parmi 74 soumis au vote ont été plébiscités par près de 6 300 votants. *« Ces chiffres sont très enthousiasmants, se réjouit Annaelle Schaller, adjointe au maire déléguée à la démocratie permanente. Pendant la phase de vote, nous avons réussi à toucher un public très large : les enfants pouvaient voter dès l'âge de 11 ans. Je remercie les porteurs de projet qui se sont fortement impliqués pour faire connaître leur idées, les quatre volontaires en service civique qui sont allés vers les Tourangelles et les Tourangeaux pour les inciter à voter, que ce soit dans l'espace public, sur les campus universitaires ou lors des banquets du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). »*

Une forte mobilisation citoyenne

Neuf mois après le lancement, l'élue dresse le bilan : *« C'est un beau succès, ce dispositif a parfaitement rempli ses missions, à savoir redonner le pouvoir de décision aux Tourangelles et aux Tourangeaux, leur permettre de participer à la construction de la ville, mais aussi créer du lien social et de l'entraide autour des projets, et même entre les porteurs de projets. Cette forte mobilisation confirme que les citoyens étaient dans l'attente de cet outil de participation. Elle donne une légitimité à notre action politique. »*

Désormais, les projets retenus vont être étudiés par les services de la Ville, en lien avec les porteurs de projets et vont se concrétiser en 2023 ou dans les trois ans, en fonction de leur complexité. Les idées qui n'ont pas été retenues ne sont pas perdues : rendez-vous l'année prochaine pour une deuxième édition !

Les projets lauréats (un dans chaque quartier)

- **Quartier Beaumont**
N° 7 : Une mini forêt au centre de Tours / 35 000 €
- **Quartier Bel Air**
N° 13 : Un Parkour Park sur l'île Balzac / 70 000 €
- **Quartier Bords de Cher**
N° 22 : 100 nichoirs pour les martinets noirs / 15 000 €
- **Quartier des Grandes Varennes**
N° 25 : Arbres dans les rues / 70 000 €
- **Quartier Saint Étienne**
N° 41 : Fresques/Street art par des artistes locaux / 60 000 €
- **Quartier Sainte-Radegonde**
N° 52 : Accueil et répit pour les personnes handicapées / 35 000 €
- **Quartier Saint-Symphorien**
N° 61 : TOUR'ISSON Protégeons les hérissons de nos jardins / 5 000 €
- **Quartier Turones**
N° 73 : Enfin le retour des fontaines d'eau publique / 30 000 €

Les lauréats supplémentaires

- N° 64 : Plus près des étoiles / 50 000 €
- N° 8 : Verger urbain et comestible des Beaumonts / 50 000 €
- N° 5 : Un espace de bricolage partagé aux Beaumonts / 70 000 €

La parole aux Tourangelles et aux Tourangeaux !

Les habitants ont la possibilité d'intervenir en séance du conseil municipal. Voici les deux questions posées et les réponses apportées lors de la séance du 3 octobre.

Jérôme M. : Arrivant de Paris depuis le 1^{er} septembre dans la ville de Tours, je suis fort étonné de voir qu'il n'y a pas de vélo ou trottinette en libre-service dans une ville aussi touristique, étudiante, dynamique et en plein essor au niveau attractivité. Est-il envisagé de mettre en place un tel service (écologique, silencieux, pratique et non dérangeant pour les piétons en mettant en place des aires de stationnement), que ce soit via des sociétés privées ou via la Mairie comme à Paris ou Dijon ?

Christophe Boulanger, conseiller municipal délégué au plan de circulation et de stationnement, et aux transports publics :

Le Syndicat des Mobilités de Touraine a développé pour la métropole le système de location longue durée « Vélociti », avec une flotte de 1 000 vélos. Il a également mis en place une nouvelle offre de location « vélo-découverte » avec 150 vélos électriques. Nous sommes sur une logique d'approche globale et complémentaire des modes. Sur la question des flottes en libre-service, la Ville a eu une expérience malheureuse avec Indigo Weel : un service défaillant, un défaut de maintenance, des équipes sous-dimensionnées... ce qui faisait que nous avions des vélos en mauvais état, énormément de vandalisme et surtout un usage intempestif de l'espace public. C'était devenu très compliqué pour les piétons de se déplacer sur les trottoirs... quand on ne retrouvait pas ces vélos dans la Loire ou dans le Cher ! De fait, c'était une offre économique non viable : le prestataire s'est retiré de sa propre initiative en 2021. Depuis, les opérateurs ont énormément progressé pour offrir un service plus performant, qui permet de géolocaliser les espaces de stationnement et de brider la circulation de ces véhicules, en particulier pour limiter la vitesse sur les zones piétonnes et ainsi limiter les conflits d'usage. Il reste aujourd'hui encore un point à régler : le cycle de vie de tous ces engins. Les opérateurs y travaillent de pied ferme, mais on a peu de réponses sur ce que deviennent ces engins en fin de vie. C'est un point sur lequel nous serons extrêmement attentifs.

Compte tenu que cette offre a progressé en qualité, aujourd'hui on souhaite lancer une étude pour implanter des engins en libre-service à l'échelle métropolitaine. J'ai saisi le Syndicat

des Mobilités qui s'est engagé à coordonner cette opération au niveau des collectivités de la Métropole afin d'avoir un opérateur identique sur Tours et les communes limitrophes, si elles souhaitent s'engager dans cette démarche. Une décision prochaine doit être prise en conférence des maires sur ce sujet d'ici la fin de l'année afin de mettre en place une flotte de vélos, vélos électriques et/ou trottinettes d'ici la fin 2023.

Guillaume L. : Les interventions des artistes qui ont peint des œuvres de « Street Art » sur des bâtiments ont-elles eu un coût pour la Ville et, si oui, lequel ? Prix des œuvres ? Défraiement des artistes ? Personnel et matériel de la Ville mis à disposition ? Autres coûts annexes ?

Christophe Dupin, adjoint au maire délégué à la culture et aux droits culturels

Effectivement, plusieurs actions de « street art » ont vu le jour à la fin de l'été. Au niveau du passage du Pèlerin, au pied de la Tour Charlemagne, la Ville a accompagné l'association le M.U.R. qui cherchait désespérément un lieu depuis plusieurs années pour accueillir son panneau. Le principe, c'est qu'un artiste propose tous les deux ou trois mois une œuvre différente sur un panneau de 18 m². L'association a reçu de la ville une subvention de 10 900 € en 2022 et une aide de Mécénat Touraine Entreprises. Cette somme permet à l'association de couvrir les rémunérations des artistes, leurs défraiements, le transport, 3 ou 4 jours d'hébergement et de restauration, ainsi que le coût de fabrication du panneau en bois et sa pose.

Pour l'îlot de la gare, c'est la Ville qui a fait une commande à l'association « Les Ateliers de l'Étoile », pour un montant de 20 350 € pour deux fresques : l'une de 100 m² réalisée par l'artiste Brusk, et l'autre réalisée par l'artiste tourangeau Drop Oner. Ce montant couvre les cachets des artistes sur les 5 jours d'intervention, la location de la nacelle et le paiement de son conducteur, les frais de transport, d'hébergement et de restauration des artistes et le matériel (bombes aérosols).

Ensuite, il y a des murs d'expression artistique libre, comme rue du Capitaine Pougnon et au pied du pont de l'autoroute dans le parc Sainte-Radegonde. Là, les artistes ne sont pas rémunérés, ils ont la liberté artistique de faire ce qu'ils veulent suivant leur inspiration, parfois en recouvrant d'autres fresques, car les arts plastiques urbains sont des arts éphémères. Nous avons marqué notre volonté de développer les arts plastiques urbains sur Tours dans les mois et années à venir, car ils apportent de la couleur, de la poésie et du plaisir pour les habitants et les touristes.

À vos questions !

Pour poser votre question au Conseil municipal du 14 décembre, rendez-vous sur le site tours.fr



La révolution des mobilités

Apaiser la ville au bénéfice de toutes et tous en décarbonant les mobilités, telle est la feuille de route de la municipalité. Les tensions sur les ressources énergétiques, l'urgence climatique et l'engouement populaire pour les aménagements mis en place la confortent dans cette volonté et l'encouragent à aller plus loin.

L'Institut de l'économie pour le climat, dans son dernier rapport¹, estime que les collectivités devraient dépenser 12 milliards d'euros chaque année (au lieu de 5 milliards actuellement) pour contribuer à la Stratégie Nationale Bas-Carbone et permettre à la France de respecter ses engagements de neutralité carbone d'ici 2050. Ces besoins d'investissements portent à 67 % sur la question des mobilités dont les aménagements cyclables, le financement du ferroviaire (le plus vertueux des transports publics) et des transports en commun. Pendant des années, à l'instar du Code de la route, la ville a été construite autour et pour la voiture. Depuis 15 ans, le Code de la route favorise une mobilité urbaine sécurisée, apaisée et plus durable (lire page 11). Cette (r)évolution des mobilités, la municipalité a décidé dès 2020 de l'engager, confortée par l'expression d'une majorité d'électeurs aux municipales puis aux régionales et, enfin, aux législatives. La Ville est au cœur des décisions portées par la Métropole (compétence infrastructure) et le Syndicat des Mobilités de Touraine (compétence mobilité). Les deux institutions finançant tout ou partie des opérations qui sont énumérées au fil de ce dossier.

Un investissement massif pour l'accessibilité

Christophe Boulanger, conseiller municipal va droit au but : « Il s'agit d'inverser les priorités en ville et de mieux partager l'espace public : d'abord les piétons vulnérables ou à mobilité réduite, les piétons valides, les cyclistes puis

« **Notre politique cyclable répond à une stratégie globale d'apaisement de l'espace public et de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre** »

Martin Cohen, adjoint au maire chargé de la transition écologique et énergétique, conseiller métropolitain.

les transports en commun et, enfin, les voitures remplies en luttant contre " l'autosolisme ". » Pour assurer le bien-être et l'intégration dans la ville des personnes à mobilité réduite (PMR), la loi de 2005 instaure la notion de l'organisation de la « chaîne de déplacement » qui comprend le bâti, la voirie, les espaces publics, les transports et leur intermodalité. Un Plan d'Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces Publics (PAVE) mis en place par la municipalité précédente en 2015 avec les associations représentant les personnes handicapées, continue d'être déployé tandis que la première phase de notre agenda d'accessibilité programmée (Ad'ap), dotée d'un budget de 8,4 millions d'euros par la municipalité actuelle, va permettre de rendre accessibles plus de 80 bâtiments communaux en 2023 et 2024. Le PAVE s'applique à l'ensemble des voiries de la ville et détermine le pourcentage d'accessibilité permettant ainsi à la collectivité de cibler chaque année (100 000 €) les travaux à engager pour rendre accessibles des itinéraires prioritaires.



© Ville de Tours - F. Laffite

Les travaux d'accessibilité de la rue Courteline sont prévus au second semestre 2023.

Les crédits du PAVE porteront l'an prochain sur la mise en accessibilité de la rue Courteline. À l'entrée de la rue en provenance de la rue Léon-Boyer, des abaissements de trottoirs sont prévus pour faciliter les traversées piétonnes, les feux seront mis aux normes pour les aveugles et malvoyants (feux sonorisés³) et une place de stationnement PMR implantée.

Zone à Faibles Émissions (ZFE) : le 1^{er} janvier 2025 à Tours

La loi climat et résilience de 2021 étend les Zones à Faibles Émissions-Mobilité (ZFE-M) d'ici fin 2024 aux agglomérations de plus de 150 000 habitants. Leur déploiement vise à réduire de 40 % la pollution de l'air en ville en 2025. Les 11 plus grandes métropoles l'ont déjà mis en œuvre, 33 autres devront donc s'y astreindre. Les services municipaux et métropolitains y travaillent. La ZFE-M permet de limiter la circulation des véhicules les plus polluants (vignettes Crit'Air 5 puis 4 puis 3) selon des plages horaires déterminées. Les collectivités sont libres de fixer des règles plus strictes. Plus de 240 agglomérations européennes ont déjà mis en place des « Low Emission Zones » (Zone à Faibles Émissions, en anglais).

... Pour obtenir votre vignette Crit'Air (3,70 € frais d'envoi inclus), rendez-vous sur www.certificat-air.gouv.fr. Méfiez-vous des intermédiaires et des sites frauduleux.



© Ville de Tours - F. Laiffie

La rampe de la guinguette sera accessible aux fauteuils en 2025.

Au niveau des croisements avec les rues Frédéric-Sauvage et Dabilly, les carrefours seront repris pour faciliter les cheminements et les traversées. À proximité de l'école, le parking et les deux places de stationnement PMR seront mis aux normes tout comme les traversées piétonnes. Le cheminement sera également repris lors de la sécurisation et de l'accessibilité du centre socioculturel Courteline.

Les demandes récurrentes des associations sont également traitées. C'est le cas de la rampe d'accès à la guinguette depuis le parvis de la faculté des Tanneurs. Totalement impraticable par les fauteuils à cause des « pavés Napoléon » bombés, elle sera rendue accessible grâce à l'intervention des équipes municipales. Sur 2 m en largeur (la rampe s'étire sur 7 m de large), un cheminement plus lisse, agrémenté d'une rampe doit offrir une alternative au long détour par la bibliothèque municipale. Dans la mise en œuvre du PAVE, Martin Cohen peut compter sur son collègue Pascal Brun, conseiller municipal délégué au handicap. « Au-delà du PAVE, nous réinterrogeons chaque renouvellement du tapis voirie en vérifiant, de façade à façade, l'accessibilité des trottoirs avec la problématique des " émergences " – les potelets, les candélabres, les poubelles, etc. – qui peuvent gêner le parcours. Les carrefours sont analysés avec la mise en place de trottoirs traversants ou de bandes podotactiles... Tout ce qui peut faciliter le cheminement des personnes à mobilité réduite est finalement bénéfique pour tous les piétons. »

Lutter contre « l'autosolisme »

Selon une enquête sur les mobilités², 74 % des déplacements automobiles dans la Métropole s'effectuent avec une seule personne à bord. Une proportion qui monte à 99 % pour les trajets domicile-travail. Pour lutter contre « l'autosolisme », le SMT s'est appuyé sur Klaxit (www.klaxit.com), l'application de covoiturage, qui permet aux conducteurs de gagner jusqu'à 120 € par mois et aux passagers de voyager gratuitement dans cette première phase expérimentale. Par ailleurs, dix ans après son lancement à Tours, le service d'autopartage Citiz (citiz.coop) se déploie et permet de trouver une voiture 24 h/24 dans 10 stations à Tours et une à la gare de Saint-Pierredes-Corps. Les deux dernières ont

« Je ne suis pas contre la voiture car je sais que certains n'ont pas d'autres choix pour se déplacer. Nous sommes tour à tour piétons, cyclistes ou automobilistes. Ce qui m'importe, c'est le bon usage de chaque mode à chaque endroit, »

Christophe Boulanger, conseiller municipal délégué au plan de circulation et de stationnement, aux transports publics, au réseau cyclable et à la logistique urbaine, conseiller métropolitain et vice-président du Syndicat des Mobilités de Touraine.

ouvert boulevard Preuilly et place Paul-Bert pour faciliter l'accès à ce service bénéfique pour tous puisqu'il permet d'éviter l'achat d'une voiture personnelle (1 voiture partagée = 5 à 8 voitures individuelles).

6 véloboxes dans les quartiers

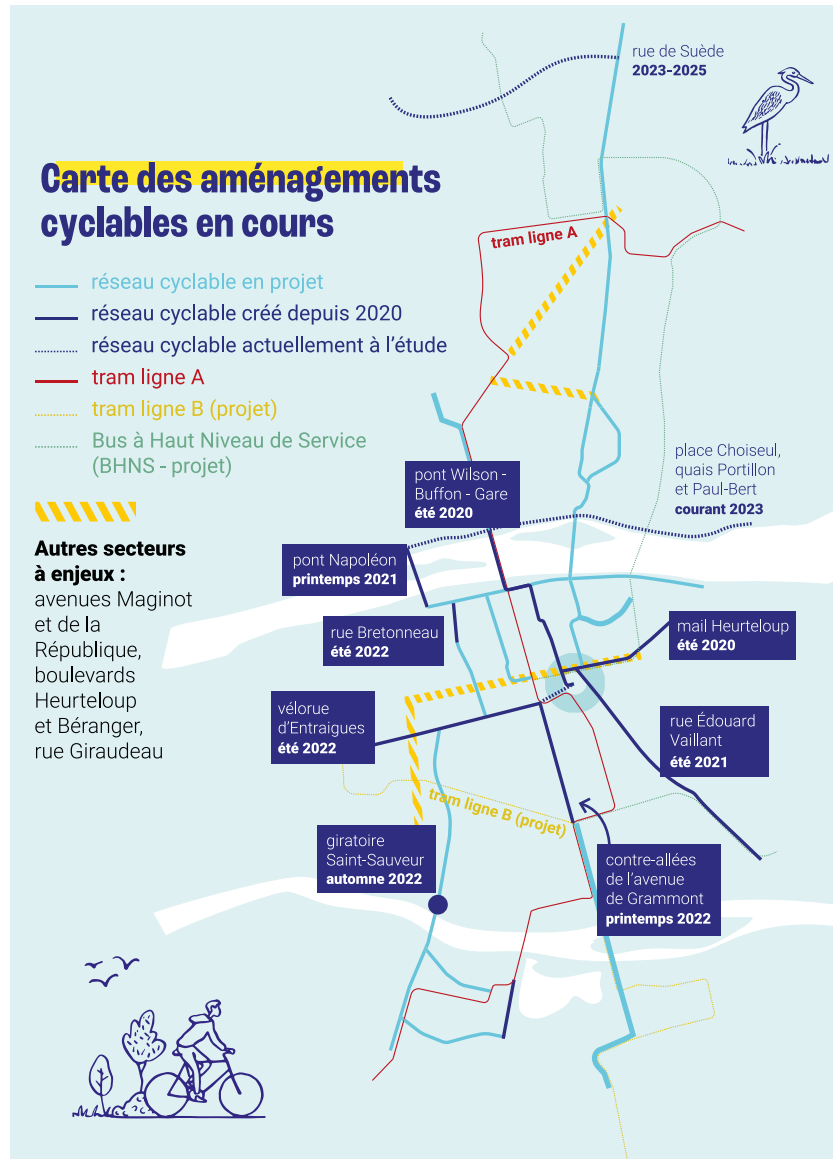
Fer de lance de la révolution des mobilités voulue par la municipalité, la politique cyclable vient conforter un engouement sans précédent pour le vélo depuis la crise sanitaire : 2 400 vélos par jour sur le pont Wilson en 2022 contre 1 850 en 2019, doublement du nombre de passages dans la vélorue d'Entraigues mise en place cet été (650 en juin, 1 375 en septembre), etc. La Métropole a voté cette année un budget record de 70 M€ (2022-2026) pour un réseau cyclable structurant composé de 13 itinéraires (29 km à Tours sur un total de 350 km). Soumis aux orientations de la Ville, ce réseau se déploie depuis 2020 autour de la gare et traite les « points noirs » identifiés par les associations, notamment le giratoire Saint-Sauveur dont les aménagements « à la néerlandaise » se terminent au moment de la sortie de ce numéro. Pour améliorer l'existant, la mairie s'attache à éliminer les discontinuités existantes et à fluidifier le trafic vélo (panneaux M12 cédez-le-passage cycliste, priorité aux feux...).

Après l'installation de la vélostation à la gare (120 places) et de 400 arceaux vélos depuis 2 ans, un nouvel abri vélo devrait être implanté à Tours nord par le SMT. Pour desservir les quartiers plus résidentiels, la Ville a fait l'acquisition de 6 véloboxes



Sur une place de parking, la vélobox sécurisée accueille 6 vélos.

pour les usagers qui n'ont pas la possibilité de garer leur vélo en toute sécurité dans un garage ou une cave. Début 2023, elles seront implantées dans le Vieux-Tours, aux Prébendes,



RéMI : la Région vous fait préférer le train

La convention entre la Région Centre-Val de Loire et SNCF Voyageurs pour l'exploitation des TER sur la période 2022-2031 a été signée le 2 septembre. Les premières évolutions sont déjà visibles avec le renforcement de l'offre sur Tours-Loches ou l'augmentation des trains directs entre Tours et Orléans. Dans les années qui viennent, les voyageurs profiteront de dessertes plus nombreuses sur la ligne Paris-Orléans-Tours. L'offre TER est alléchante : abonnement domicile-travail



plafonné à 100 € par mois (Mobillico), avantages pour les moins de 26 ans et les seniors (Rémi Liberté). Le billet Rémi permet, sur un trajet donné, de prendre indifféremment train ou car par paliers de 3 € selon la distance. Des cartes d'abonnement permettent de réduire fortement ces tarifs (jusqu'à - 66 %).

www.remi-centrevaldeloire.fr

Des nouveaux panneaux pour apaiser la Ville

Pour sécuriser les mobilités, la Ville déploie petit à petit une signalétique adaptée à sa politique en faveur des modes actifs.



Les « rues des enfants » (déjà 4 aménagées en 2022) permettront à la rentrée 2023 de sécuriser les abords d'une dizaine d'écoles via des piétonnalisations temporaires lors des entrées et sorties d'écoles.



Dans la rue d'Entraigues aménagée en vélorue, le trafic de transit est réservé aux cyclistes et piétons. Le stationnement et la desserte locale restent possibles pour les voitures.

à Lakanal-Strasbourg, Paul-Bert, Colbert et aux Halles. « On peut imaginer aller jusqu'à une vingtaine d'installations, indique Armelle Gallot-Lavallée. C'est le délégataire qui sera retenu par la Métropole pour la gestion de la concession des parkings souterrains qui s'en chargera. »

La Ville de Tours transfère en effet la propriété des parkings souterrains à la Métropole pour lui permettre d'exercer pleinement ses compétences (5 l'ont été lors du conseil municipal de septembre, d'autres le seront plus tard). « Ces parkings ont nécessité des investissements publics conséquents, rappelle Christophe Boulanger. Mais ils ne font pas tous le plein. Dans notre objectif de partage de l'espace public, nous voulons les remplir pour libérer des espaces en extérieur. »

Certaines places libérées serviront à implanter des « stations vélos » pour le déploiement d'une flotte en libre-service. Une première tentative en 2018 s'était arrêtée en 2021 à l'initiative de l'opérateur, Indigo Weel (lire à ce sujet p. 13), mais les élus ont la volonté de proposer ce nouveau service complémentaire à l'offre de location de vélo longue durée Vélociti. « Nous avons rencontré de nouveaux opérateurs et la technologie a énormément progressé avec une précision de la géolocalisation à quelques centimètres près, explique Christophe Boulanger. Si le vélo n'est pas déposé sur la place dédiée, le compteur de la facturation continue de tourner. »

La circulation et le stationnement à l'étude

La municipalité de Tours porte une politique de transition des mobilités visant à s'assurer d'un meilleur partage de l'espace public tout en assurant à chaque mode une juste place dans un cœur urbain apaisé. De grands projets urbains (la 2^e ligne de tramway et la ligne de bus à haut niveau de service BHNS notamment) vont émerger au cours des prochaines années et vont modifier profondément les circulations et le stationnement, mais aussi générer de nouveaux déplacements.

La Ville de Tours va mener deux études sur la circulation et sur le stationnement. La première permettra de définir un plan de circulation hiérarchisé favorisant les alternatives à l'autosolisme en lien avec la prochaine mise en place d'une « Zone à Faibles émissions » (lire encadré p.16), en apaisant les quartiers par un report du trafic de transit sur les axes structurants.

L'étude sur le stationnement portera sur la définition du nombre de places nécessaires en surface, le périmètre de la zone payante et ses tarifs dans les quartiers concernés par la 2^e ligne de tramway, la future ligne BHNS (lire Tours Mag n° 217) mais aussi les zones où la pression est forte (gare, 2 Lions, Monconseil...). Ce travail sera réalisé en lien avec la nouvelle offre de



stationnement en parc souterrain. Au premier semestre 2023, une connexion piétonne et cycliste sera créée sur le boulevard Maréchal-Juin entre la rue Ronsard et l'impasse Henri IV. Il s'agit de sécuriser les traversées entre ces deux secteurs, séparés par un boulevard très fréquenté, qui connaissent d'importantes opérations immobilières depuis plusieurs mois. Le chantier prévoit même une rampe depuis l'impasse Henri IV. D'autres opérations contribueront à faciliter les mobilités douces : sur la place Choiseul, quais Portillon et Paul-Bert, dans le quartier des 2 Lions avec de nouvelles pistes cyclables bidirectionnelles sur les avenues Marcel-Dassault et Édouard-Michelin, dans le quartier Blanqui au niveau de la traversée entre les rues Jolivet et René de Prie puis dans le quartier Lamartine pour la traversée de la rue Léon-Boyer.

**Particules fines :
40 000 décès par an**

Cette politique répond aussi à un enjeu de santé publique car la pollution de l'air aux particules fines est responsable de 40 000 décès prématurés par an en France. Les « *rues des enfants* » aménagées devant 4 écoles en 2022 vont se multiplier à la rentrée 2023 aux abords d'une dizaine d'écoles de la ville via des piétonnalisations temporaires lors des entrées et



Les traversées des piétons et des vélos ont été sécurisées au carrefour Buffon-Heurteloup par un chantier qui doit se terminer le 10 novembre.

© Ville de Tours - F. Lafite

sorties de classes. Dans le même esprit que le « *Référentiel pour un urbanisme écologique et solidaire* », la Ville adoptera en 2023 un « *Référentiel d'aménagement des espaces publics* » intégrant la priorité aux modes actifs, et à l'accessibilité pour les personnes porteuses d'un handicap. Il modernisera le Code de la rue créé il y a plus d'une décennie. On y parlait déjà d'« *espace de vie à partager où chacun doit pouvoir trouver sa place* ».

1 - « *Collectivités : les besoins d'investissements et d'ingénierie pour la neutralité carbone* », octobre 2022. Consultable sur www.i4ce.org

2 - *Enquête mobilité réalisée du 8 janvier au 4 mai 2019. Consultable sur <https://emc2-touraine-mobilites.scan-datamining.com>*

3 - *Les personnes déficientes visuelles peuvent contacter la Métropole pour obtenir une télécommande pour feux sonores. Contact : Direction des Infrastructures, tél. 02 47 80 11 81*

« **La marge de progression pour la pratique du vélo, c'est la sécurité. Beaucoup de gens ne prennent pas leur vélo car ils ont encore peur de circuler en ville.** »

Armelle Gallot-Lavallée, conseillère municipale déléguée pour la mise en place du système vélo, pour les aménagements transitaires, le code de la rue, la sécurité routière et les mobilités de proximité, conseillère métropolitaine et membre du Syndicat des Mobilités de Touraine.



Christophe Boulanger (écharpe), Emmanuel Denis (centre) et François Bonneau (dr.), président de la Région, en février au congrès de la FUB sur un stand d'opérateur de vélos en libre-service.

Bus et tram : du nouveau sur les lignes

La desserte s'est renforcée à la rentrée sur le secteur de Rochepinard avec les lignes 16, 4 et 19 pour répondre aux besoins du public (salariés, élèves, sportifs...) avec 2 nouveaux arrêts « Parc Expo » et « Vallée du Cher ». Très attendue par les étudiants et la sécurité routière, la ligne de bus de nuit fait son grand retour à 1 h, 2 h, 3 h et 4 h le jeudi, vendredi et samedi (sauf l'été, le 24 décembre et le 30 avril) avec 4 départs et arrivées à la gare en passant par le centre-ville et les résidences étudiantes (Rabelais, 2 Lions, Grandmont, Fontaines, Liberté). Un agent de sécurité est présent à bord pour la tranquillité lors des voyages. Pour tout savoir sur la 2^e ligne de tram, le Syndicat des Mobilités a mis en ligne un nouveau site internet avec la genèse du projet et ses caractéristiques, l'avancement des études, les réunions publiques, les travaux à venir... Un formulaire permet de poser des questions dont les plus fréquentes seront compilées dans une « Foire aux Questions ».

www.filbleu.fr et <https://lignes2tram.fr>

SANITAS

Le nouvel « avant-centre » de Tours

Depuis plusieurs années, habitants et associations du Sanitas imaginent les équipements nécessaires au rebond du quartier le plus pauvre du département, pour lequel l'investissement privé et public s'est accordé pour être à la hauteur des attentes.



Le 3 octobre dernier, le Conseil municipal approuvait la cession à Bouygues Immobilier de 9 800 m² d'emprise sur l'actuel îlot « Marie Curie » pour la somme de 5, 771 M€. Le vote, objet d'un consensus politique parfait, est advenu un an après le lancement de la déconstruction des quatre immeubles d'habitation allées de Cheverny, de la Béchellerie et de « la barre Moncontour » (239 logements). Du tuffeau, du schiste ardoisier, du granit, etc. (2 500 tonnes de matériaux réemployées) : il ne reste désormais qu'un lit de poussière, mais sur lequel des habitants, avant même qu'elle ne retombe, avaient déjà tracé du doigt leur vision du « renouvellement

urbain ». Dès 2017, et l'annonce des démolitions prévues par le NPNRU (voir encadré), les chantiers partagés de création artistique, encadrés par l'association Pih-Poh et le centre social Plurie(le)s, les avaient confortés dans l'idée qu'un jour ils seraient partie prenante de la conception de « leur » paysage.

Sur des rails citoyens

Ce jour est donc arrivé avec la mise sur les rails de cinq nouveaux bâtiments (cf. encadré) signés par l'agence SCAU sur Marie-Curie, incluant la création d'un tiers-lieu qui, symboliquement, ne pouvait être mieux situé qu'au pied d'une passerelle, en l'occurrence la passerelle Fournier.

Le programme Premières lignes a été imaginé par Bouygues Immobilier, Benoit Koenig et L'Asso, fondatrice du festival Terres du son et gestionnaire du Temps Machine. Après avoir été sélectionné, il s'est rapproché de manière naturelle du centre social Plurie(le)s et du collectif Pluriel(le)s + Plus afin de porter un projet commun social, culturel et solidaire, qui a été lauréat en 2020 des Appels à Projets Innovants (API). Il aura bénéficié de l'expertise d'Archi-Ethic (pionnier de l'habitat participatif, projet reporté sur Claude-Bernard), de la paysagiste Meryl Septier (Sé.Me paysages) et, légitimement, de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage de l'association Pih-Poh conduite par Ida Tesla.

Le directeur du centre social Pluriel(le)s, Julien Keruhel, lui, ne cache pas son enthousiasme à l'idée d'emménager à l'horizon 2026 dans pareil environnement. Il rendra justice au dévouement des équipes et à la mobilisation citoyenne qui s'est ici opérée : « Nous étions une dizaine d'associations de quartier au départ du projet ; aujourd'hui, elles sont cinquante-deux à vouloir s'impliquer. La difficulté, reconnaît Julien Keruhel, est toujours la même : la temporalité. Le temps de la construction n'est pas celui des habitants ; la phase de construction ne débutera qu'en 2024. À charge donc pour nous d'occuper le terrain et d'intéresser sur place les habitants à ce beau projet avec la mairie. »

Un « centre social de plein air »

« Les aménagements paysagers répondront à un triple enjeu énoncé par le collectif Pluriel(le)s Plus à partir des paroles des habitants, souligne Meryl Septier : écologique (sols vivants et perméables, un espace pensé dès le départ avec de nouveaux modes d'entretien économes et une diversité végétale apportant de la fraîcheur), social (avec des espaces de rencontre entre les générations et entre les anciens et nouveaux habitants), et vivrier (production comestible et pédagogique). »

Le programme, évolutif et participatif, comprend une « clairière centrale », des terrasses et des espaces extérieurs adaptés aux activités du tiers-lieu, des jardins pédagogiques et partagés et des jeux adaptés aux tout-petits au centre d'un quartier dont l'école maternelle, pour rappel, sera reconstruite à partir de 2025.

TOURS DEMAIN

NPNRU : rappel du programme

La requalification de l'îlot Marie-Curie est l'un des principaux volets du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) affectant le Sanitas (avec les secteurs du Hallebardier, Pasteur/Saint-Paul, Rotonde et Claude-Bernard). La construction de 20 logements en accession sociale à la propriété, 120 autres en accession libre et 180 logements en co-living (studios bénéficiant de « communs » importants pour des courtes durées de location) font partie du programme.

Comme si vous y étiez

Le bâtiment accueillant le tiers lieu et le centre social Plurie(le)s aura une entrée commune autour d'un café associatif (200 m²). Ce pôle d'activités pour le grand public, en intérieur et en extérieur, proposera une offre diversifiée en loisirs, culture, sport...

- **Le nouveau centre social Plurie(le)s (1.400 m²)** : Salles multi-activités, studios, école de danse ;
- **Le Tiers-Lieu en 5 plateaux (2.000 m²) autour du faire ensemble :**

Ateliers bois, textile, numérique, boutiques éphémères...

- **Pratiques artistiques** : danse, voix, théâtre, cinéma, comédie musicale ;
- **Espace collaboratif mutualisé** pour les acteurs de l'économie sociale et solidaire : salles équipées, bureaux en fonction des besoins, coworking ;
- **Événementiel** : rendez-vous d'entreprises, conférences ;
- **Au sommet**, un toit terrasse végétalisé exploité de manière originale avec un restaurant.

Aspirations grandeur nature

Le bâtiment sera visuellement immanquable, 4 500 m² sur cinq niveaux, en lisière d'espaces publics et partagés (4 500 m²) pour lesquels des ateliers de co-construction avec les habitants se sont tenus en 2021 pour identifier leurs besoins et leurs envies. Désormais, place à de nouveaux ateliers en 2022 et 2023 co-animés avec la Ville pour concevoir de plus en plus finement ces futurs espaces publics : de la création de jardins nourriciers et pédagogiques à la manière dont seront imaginées les circulations dans l'îlot, tout sera discuté avec un groupe étoffé de contributeurs (nouveaux habitants volontaires, représentants des écoles, des gestionnaires techniques futurs, de la police municipale...) pour aboutir à

une préfiguration définitive du projet en fin d'année prochaine.

Ces ateliers pourront se nourrir du travail de Pih-Poh et Meryl Septier qui animent en ce moment même la dynamique « Pouvoir d'agir au féminin » afin que les besoins des habitantes, en particulier, soient bien pris en compte dans les aménagements du secteur. Même si rien n'est encore arrêté, déjà s'affinent les futurs usages du tiers- lieu. Ida Tesla les égrène : « *Aïssatou, venue d'Afrique subsaharienne, veut transmettre ses connaissances en cuisine à la jeune génération, et la cuisine partagée du tiers- lieu s'y prêtera ; Hervé se déplace en fauteuil roulant et attend avec impatience le café associatif pour nouer du lien ; Halima a besoin des ateliers textiles et bois pour y faire ses créations*

et développer son projet professionnel ; Nicolas, musicien, souhaite continuer de soutenir les jeunes qui aiment la musique en lien avec le Ti studio, studio d'enregistrement en passe de devenir grand dans ses nouveaux murs. De plus, l'Espace Passerelle, à travers l'action KPA-Cité, y partagera ses compétences numériques, en sortant de son petit local de la place Neuve, pour intégrer le rez-de-chaussée du futur bâtiment. »

Une SCIC aux manettes

« *L'aménagement, la gestion et l'animation du tiers- lieu seront supportés par une Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC)* », précise Benoît Koenig. Il est « *gestionnaire de biens et partenaire de Bouygues Immobilier sur le dossier, en lien avec L'Asso (gestionnaire du Temps Machine et organisateur du festival Terres du Son)* », et tous tenaient à cette « passerelle » inédite jetée, au sein d'un même équipement, entre une offre culturelle privée et publique, avec en tête l'enjeu central du programme : un réel brassage social.



Cette nouvelle entrée dans Tours dessinée par l'agence SCAU redéfinit profondément le visage d'un quartier et d'une ville toute entière.



Hugues Vassal

Droit à l'image

Le co-fondateur de l'agence Gamma, Hugues Vassal, a reçu la décoration de chevalier de l'ordre des Arts et des Lettres des mains de son « élève », Sebastião Salgado. Un juste retour des choses pour le photographe qui bénéficia d'un coup de pouce décisif du « maître » en 1975 alors qu'il fuyait la dictature qui sévissait au Brésil.

Une image photographique est constituée d'ombre et de lumière. La vie d'Hugues Vassal aussi. L'enfant qui découvre les joies des premiers congés payés subit de plein fouet les privations de la guerre. En 1953, il entre à 20 ans chez *France Dimanche*, l'hebdomadaire des stars au million d'exemplaires. « *Pauvre, timide, sans matériel photo, je couvrais les chiens écrasés. Je voulais devenir fonctionnaire des douanes tellement on avait faim à la maison. Les photographes avaient l'habitude de déjeuner quartier des Halles à Paris. Comme chaque midi, je restais seul avec mon sandwich à la rédaction lorsque le journaliste de permanence me demande de rejoindre immédiatement Édith Piaf au théâtre de Dijon pour immortaliser son nouvel amant. Je prends le seul train disponible et me retrouve en coulisses. Tétanisé.* » Nous sommes le 4 novembre 1957 et la Môme adoube Hugues Vassal : « *Tu seras mon photographe*, me dit-elle. *Mais tu me prends en photo telle que je suis. Belle, pas belle, en colère, je pleure, j'ai mal... tu ne demandes pas la permission, tu shootes !* » Le jeune homme accompagne la star dans son intimité jusqu'à son décès en 1963. De ce compagnonnage, il tire six ouvrages, des expositions, des conférences et deux spectacles dont l'un est mis en scène par le Tourangeau Nello.

« Dans le café au lait des stars »

Charles Aznavour l'embarque lors de son concert au Carnegie Hall de New York fin 1963, l'impresario Johnny Stark lui présente Johnny et Sylvie... « *Je suis devenu photographe du showbiz avant Salut les Copains.* » Il côtoie les célébrités : Gainsbourg, Sheila, Antoine, Bécaud, Christophe, Mireille Mathieu, Brel... Mais les lendemains de fête ne sentent pas toujours la rose. « *Les paillettes, ça ne pouvait pas durer. Quand on m'a dit de forcer le passage jusque dans la*

chambre d'hôpital du fils malade de Gérard Philipe, j'ai refusé et j'ai su que je devais me tirer... »

La graine avait germé dans son esprit. Il fonde l'agence de photoreportage Gamma fin 1966 avec Hubert Henrotte, qui lancera Sygma en 1973, Jean Monteux, Raymond Depardon, cinéaste césarisé et Gilles Caron, disparu au Cambodge en 1970. « *Les photographes étaient très mal payés, rappelle Solène Vassal formée à la photo par Hugues Vassal. Le principe de Gamma est simple : 50 % des revenus des ventes de photos aux auteurs et 50 % à l'agence. Une révolution dans le métier !* »

« La mémoire photographique d'une époque existe grâce à l'intuition d'Hugues Vassal. C'est ça la France ! Face à la puissance américaine et à la puissance soviétique, une troisième option, économiquement plus petite, mais avec une personnalité culturelle incroyable, a vu le jour et a donné naissance à des agences qui ont rayonné dans le monde entier »

Sebastião Salgado.

« L'apartheid en une image »

Il est l'un des premiers à entrer en Chine, devient portraitiste attiré de la famille du shah d'Iran et voyage autour du monde. En 1969, une image, prise près d'une mine d'or à Bloemfontein en Afrique du Sud, résume à elle seule l'apartheid alors que Mandela croupit en prison. « *Nous arrivons à Johannesburg avec mon binôme et sommes mis en résidence*

semi-surveillée. Reclus dans notre hôtel, nous acceptons immédiatement la proposition du ministère de l'Information de réaliser un reportage sur des danses zouloues. Je me retrouve avec la photo toute faite devant moi : les noirs et les blancs assis dans les gradins, séparés par une corde. Je fais semblant de photographier les danses... et redresse discrètement mon appareil pour faire mon plus beau cliché. » L'agence aura couvert tous les conflits sur tous les continents et diffusé les travaux de plus de 6 000 photographes. Parmi eux, beaucoup de célébrités. Fuyant la dictature au Brésil, un étudiant en économie âgé de 25 ans, Sebastião Salgado, se réfugie avec son épouse à Paris en 1969. Il réalise qu'une image est plus parlante qu'un rapport truffé de chiffres et frappe, en 1975, à la porte de l'agence Gamma. « *Je n'ai jamais oublié qu'Hugues Vassal m'a permis d'avoir ma carte de travail*, raconte celui que Wim Wenders a filmé en 2014 dans " *le Sel de la terre* ". *Hugues est intervenu auprès du consulat brésilien avec Jean Monteux pour que je récupère mon passeport confisqué et il s'est même rapproché du gouvernement pour que j'obtienne la nationalité française.* » C'est avec la plus grande joie que l'ambassadeur de bonne volonté de l'Unicef (depuis 2001) a accepté de remettre, le 9 octobre dernier à l'Hôtel de Ville, la décoration de chevalier de l'ordre des Arts et des Lettres à « *son patron* ». Le geste de reconnaissance de l'« élève » au « maître » fait mouche. La voix d'Hugues Vassal est étreinte par l'émotion. « *J'ai souvent pensé à lui dans des moments difficiles. J'étais dans une grande misère et j'ai lu dans Le Républicain Lorrain un grand reportage sur Sebastião où il rappelait que tout avait commencé grâce à moi et à Gamma. Cela m'a donné une force morale qui m'a fait remonter la pente.* » Ombre est lumière.

www.hugues-vassal.com



Au lancement de la saison culturelle aux Beaumonts le 14 septembre dernier furent présentés les objectifs du futur Comité Citoyen pour la Culture.

DROITS CULTURELS

Et si on se mêlait de culture ?

La Ville de Tours achève de mettre sur pied son premier Comité Citoyen pour la Culture, réunissant des habitants tirés au sort, invités à imaginer de nouveaux chemins pour amener « l'offre culturelle » au plus près de ceux qui, au quotidien, vivent sans jamais la croiser.

L'objectif du Comité Citoyen pour la Culture est simple, énonce Christophe Dupin, adjoint au maire délégué à la culture et aux droits culturels, faire participer activement les habitantes et habitants de Tours à l'amélioration de nos services et mieux répondre à leurs besoins. »

Le Comité comptera, à plein régime, une trentaine d'habitants (renouvelés chaque année) que rien ne prédestinait à juger des politiques culturelles mises en place. Il fallut que le hasard s'en mêle, provoqué à dessein : « tous ont été tirés au sort à partir des listes électorales », précise l'élu. Dès lors, « liberté est donnée à chacun d'accepter, ou non, la proposition de poser leurs regards sur des actions ou dispositifs, d'être force de propositions. »

Ce faisant, les réflexions émanant du Comité, consignées et objet d'un rapport annuel, révéleront les attentes d'administrés pour qui, jusque-là, une sortie culturelle pouvait n'avoir jamais été une priorité. Si la parole est libre et la boîte à idées ouverte, des thématiques spécifiques seront abordées : « En 2023, indique Christophe Dupin, il s'agira, par exemple, de réfléchir à l'amélioration des services rendus par le réseau des bibliothèques. »

Paroles d'habitants

Le fil rouge demeure l'accès à la culture, avec pour préalable, estime Caroline, « de mieux communiquer, sous toutes les formes possibles, et même celles qu'il reste à inventer ». Dans les premières tirées au sort, cette citoyenne insiste : « J'ai été invitée à la soirée de lancement de la saison culturelle de la Ville et je n'aurais pas imaginé que l'offre était si foisonnante. » Pascale est prête elle aussi « à apporter sa pierre pour faire bouger la culture », estimant qu'« on a toujours plus d'idées dans plusieurs têtes

que dans une seule ».

Et puis, il y a Maixent dont les motivations sont autres : « La possibilité de s'engager en tant que citoyen sans être un très grand habitué des événements culturels, est une occasion que je ne voulais pas manquer. J'attends de la mairie une réelle prise en compte de nos avis, à l'issue de débats que j'espère en tout cas riches et constructifs. »

Enfants, la scène de l'Opéra n'attend que vous !



Si votre enfant a entre 8 et 11 ans et manifeste un goût certain pour le chant, l'Opéra de Tours l'invite à auditionner les 16 et 23 novembre prochains. Il devra y présenter une

chanson de son choix (tous styles confondus). Retenu, débiteront ensuite pour lui des cours de chant et d'expression scénique hebdomadaires de haut niveau avec, pour finalité, la création d'un opéra par et pour les enfants.

ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Voir, s'émouvoir, savoir

Cette année, Les Arts à l'école s'étendent à la moitié des écoles de Tours. Moments d'éveil artistique, ils contribuent au mieux-être des enfants autant qu'ils mobilisent leur appétit de faire et de savoir.

« Les Arts à l'école, rappelle Franck Gagnaire, adjoint au maire en charge de l'éducation, c'est une rencontre entre, d'un côté, des équipes éducatives qui veulent porter des projets d'éducation artistique et culturelle (EAC) auprès de leur classe et, de l'autre, des artistes qui souhaitent intervenir auprès des enfants. La Ville s'est chargée de les rapprocher. Après une année de préfiguration, nous lançons pleinement ce dispositif. Au total, 30 écoles y seront intégrées d'ici la fin de cette année scolaire. »

Paroles d'artistes

« Certains enfants en difficulté langagière, en pratiquant un art, abordent bien plus positivement d'autres activités, parce qu'ils se sont montrés capables de créer », souligne Pauline Godet, directrice de l'école Kergomard. Parmi les 18 artistes mobilisés, Olivia Rolde, peintre, rejoindra cette école ce mois-ci. De l'enfance, l'artiste a conservé la saveur de « sa » rencontre avec l'art : « En CM1, notre institutrice nous avait emmenés visiter les grottes de Lascaux. La guide avait prévenu : « Il ne faut pas mettre les mains sur les murs ». C'est ce que j'ai fait, parce que l'émotion face à ces peintures était trop forte ». Le désir de toucher du doigt un « mystère » – la création – et s'essayer à créer soi-même par la suite, sont aussi importants que l'apprentissage de la logique : c'est l'intuition au travail.

Matière précieuse

Sculpteur, François Chaillou initiera les écoliers de Mistral et Jules Verne au volume : « J'ai grandi à Ussel, en Corrèze. L'art contemporain était lointain... Mais à l'âge de 8 ans, mon père m'a donné des outils pour sculpter le bois. Cette opportunité de créer avec mes mains m'a révélé ». Mettre en forme une idée, expérimenter, est une mise en relief de soi-même qui permet de construire son identité. D'où « la nécessité de relais organisés vers cette matière précieuse qu'est l'art quand, au sein des familles, elle n'est pas accessible. »

Fondateur de la Cie Barroco, Alexis Nogueras sait que la rencontre avec l'art ouvre des perspectives nouvelles pour l'enfant. « La MJC de ma petite commune, près du Mans, quand elle a ouvert ses portes à une comédienne, m'aura permis de voir ce que je n'étais pas même en mesure d'imaginer. »

Pour Frédéric Wessal, directeur de l'école Rimbaud qui accueillera le comédien, « la pratique du langage oral, dans un projet motivant (monter une pièce à jouer devant ses parents) permet d'acquérir du vocabulaire, de construire mieux ses phrases. Le plaisir de jouer un rôle, de monter un spectacle engage chacun à se dépasser et à s'entraider. »



© Ville de Tours - F. Laflite

Des écoles très motivées !

« À ces interventions d'artistes, précise Christophe Dupin, adjoint au maire chargé de la culture, s'ajoute l'offre de 13 parcours culturels thématiques proposés par les établissements culturels municipaux. Ils permettent d'approfondir une notion abordée en classe par le prisme des arts. Visites de musées, médiation culturelle et atelier de création toucheront 30 classes. Enfin, nous avons renforcé très nettement la présence d'intervenants du Conservatoire. 60 classes sont ainsi concernées par l'apprentissage de la musique ou du chant le temps d'un semestre, soit trois fois plus que l'an passé. Considérant la très forte demande constatée sur cette offre (plus de 180 candidatures reçues), nous travaillons déjà activement à augmenter le nombre de classes bénéficiaires des Arts à l'école. »

« J'ai observé bien des enfants montrer d'eux-mêmes un tout autre visage, désangoissés du fait qu'en art, il n'y a pas, comme en math, une seule réponse, mais mille... »

Olivia Rolde, artiste peintre



© Ville de Tours - F. Lafite

SPORTS

La belle quarantaine !

Pour leur 40^e édition, le 25 septembre dernier, les 10 & 20 km, le marathon de Tours, sans omettre les 10 km de marche nordique, ont rassemblé 9 640 sportifs et sportives, de tous âges et de tous horizons. Cette édition anniversaire, plus festive que jamais, est celle du virage écoresponsable pris par son comité d'organisation : alimentation responsable et locale sur les ravitaillements, réduction des déchets, accès gratuit au réseau Fil Bleu et tee-shirt durable réutilisable.

Paris-Tours : le doublé pour Démare !



© Ville de Tours - F. Lafite

Un doublé historique à Tours pour le Français Arnaud Démare qui s'est imposé au sprint devant Edward Theuns et Sam Bennett. Comme en 2021, Démare achève sa saison par un succès, le 7^e pour 2022. Et pourquoi pas un triplé l'an prochain ! La classique des feuilles mortes lui va si bien !

Show les gants !

La 9^e édition du Tour Event Fight, gala de kickboxing, se tiendra le 26 novembre prochain à la Halle Monconseil (ouverture des portes à 18 h). Cet événement sportif de haute tenue rappelle que Tours aime la boxe, et la plus spectaculaire qui soit, durant et entre les combats. Oui, c'est un sport, mais c'est aussi un show, et les deux



combinés doivent beaucoup – c'est toujours bon de le rappeler – à « Monsieur » André Macé et à son fils Brian. Une vie d'entraînements, de détections de futurs champions et d'organisation de combats, année après année, a fédéré un staff passionné et dévoué, des pros, des bénévoles, les mêmes qui, avec le soutien de la Ville de Tours, œuvreront au bon déroulement d'un des grands temps forts de son calendrier sportif. Après un lever de rideau (18 h 30/19 h 30) mettant en lumière les talents de demain (5 combats), vous assisterez, entre amis, collègues ou famille, à sept confrontations réunissant des combattants d'envergure internationale (18 euros la soirée en gradin).

Plus de renseignements sur www.tourenteventfight.com

SPORTS

Petites balles, grands rebonds

Le « Europe Youth Top Ten », tournoi des meilleurs cadets et juniors européens de tennis de table (masculins et féminins), s'est tenu salle Grenon du 30 septembre au 2 octobre dernier.



Podium des U15 garçons avec un doublé des Français Flavien Coton et Nathan Lam (à droite). Le Hongrois Balasz Lei est sur la troisième marche.

C'est la 4^e fois que la fédération européenne renouvelle sa confiance au club tourangeau de la 4S Tours, au Comité 37 et à la Ligue Centre-Val de Loire, dont le partenaire au premier chef, la Ville de Tours, mettait à disposition son Centre municipal des Sports. Président de la 4S, Fabien Chapelle ne pouvait démarrer plus fort son premier mandat : « Accueillir une compétition internationale comme le Top 10 Européen demande beaucoup d'énergie pour toute une équipe mais quel bonheur d'avoir vu les Français se distinguer, et notamment Flavien Coton qui remporte l'or chez les U15 (cf. photo). Pour nous, c'était un honneur. »

Ce même week-end, il y eut une réunion du Swaythling Club International, en présence de sa présidente Claude Bergeret (réunissant d'anciens pongistes

internationaux), des jeunes en formation « service civique », une réunion fédérale pour le développement des territoires et l'AG de la Ligue au Centre de Vie du Sanitas, bref, un « off » toujours aussi dense et raccord avec le volet social de la 4S qui fonde, comme la formation, son identité.

La compétition et l'emploi...

En créant en 2017 le « Tour(s) de table vers l'emploi », le club a illustré cette vocation à croiser les valeurs du sport et l'éthique entrepreneuriale, rapprochant employeurs et employés le temps d'un job dating original, raquettes en main : « Tous les ans, l'opération allait crescendo. Nous avions 80 entreprises ou stands, 450 visiteurs et 10 emplois CDI ou CDD trouvés, rappelle Bruno Simon, instigateur de l'événement pour la

4S. Si la pandémie a « gelé » ce rendez-vous annuel, il revient le 17 novembre prochain co-organisé avec le Comité olympique français JO 2024, et sous l'appellation Stade vers l'emploi. » La 4S n'a pas eu de mal à le mettre sur pied, sachant son expertise. Ainsi si vous êtes demandeur/se d'emploi, il vous suffit dès à présent de vous rapprocher de votre conseiller Pôle Emploi pour qu'il vous y inscrive. Une centaine de demandeurs d'emploi et une vingtaine d'entreprises attendant déjà d'échanger quelques balles, avec l'espoir qu'entre eux cela « matche » et que le « rebond » se fasse aussi hors du terrain.

4S Tours - 54, rue St François - 37000 Tours
| 02 47 38 37 39 www.4stours.fr/



La 4S accueillera le 17 novembre prochain un nouveau tremplin pour l'emploi.

« Ce 17 novembre sera un rendez-vous important, en tant qu'acteur sportif et social majeur sur Tours et au sein de notre Fédération. »

Fabien Chapelle, président de la 4S

GRAMMONT

Buisson-Molière : la « Récré en Herbe » inaugurée

Vendredi 7 octobre, la cour végétalisée de l'école Buisson-Molière, réalisée dans le cadre du plan « Écoles en transitions », a été inaugurée en présence du maire, des adjoints Franck Gagnaire, Betsabée Haas et Éric Thomas, d'élèves, de parents et de l'équipe éducative. La cour était à 80 % minérale ; elle est devenue perméable à 60 % avec de nouveaux revêtements (pavés enherbés, dalles perméables, copeaux de bois...) et la plantation de 62 arbres. Un terrain a été conservé pour les jeux de ballon, un coin potager est équipé d'un récupérateur d'eau de pluie, un parcours d'équilibre de structures en bois, un amphithéâtre permet de faire classe dehors, une nouvelle aire de jeux propose toboggans et panneaux ludiques, et des tables en briques alimentaires recyclées ont été installées.



© Ville de Tours - F. Lafite

ROTONDE

La ludothèque rouvre le samedi de 9h30 à 12h30

L'atelier permet aux parents de partager un moment chaleureux avec les enfants jusqu'à 6 ans autour des jeux (imitation, livres, de société, espace bébés). L'équipe vous accueille mardi de 15 h à 18 h, mercredi de 9 h 30 à 12 h et de 15 h à 18 h, jeudi de 15 h à 18 h, vendredi de 9 h 30 à 12 h et samedi de 9 h 30 à 12 h 30 en dehors des vacances scolaires mardi, mercredi, jeudi de 9 h 30 à 12 h et de 15 h à 18 h, vendredi de 9 h 30 à 12 h, samedi de 9 h 30 à 12 h 30. Accueil gratuit au 20 rue Guillaumet.

... possibilité de réserver au 02 47 20 26 24

BEAUMONTS

Au Village des Possibles, pour tout changer !

Pour sa deuxième édition le 1^{er} octobre, le Village des Possibles a rassemblé aux Beaumonts une quarantaine de structures éco-responsables locales. L'objectif de cet événement, organisé par l'association «Au Tours des Possibles», était de sensibiliser adultes et enfants à la transition écologique et de promouvoir les initiatives locales en faveur de l'écologie, l'économie circulaire et la collaboration de proximité. Avec des petits défis à réaliser et des énigmes à résoudre, l'escape game a démontré qu'il était facile de mettre en place au quotidien les gestes les plus vertueux pour l'environnement et la préservation des ressources.



© Ville de Tours - F. Lafite

SAINTE-RADEGONDE

Les Hauts de Sainte-Radegonde, entre ville et campagne

Dans le cadre de la réalisation du futur quartier des Hauts de Sainte-Radegonde, la Direction des Grands Projets Urbains organise une réunion publique le 8 décembre à 18h dans la salle annexe de la Ferme de la Milletière. L'objectif de cette réunion est de présenter le plan de composition du projet urbain, qui a été travaillé selon une approche bioclimatique. Il comprendra une « coulée verte » dans sa partie centrale et des nouvelles constructions qui répondront à des critères bioclimatiques, de façon à garantir un confort optimal été comme hiver pour l'ensemble des logements, tout en assurant une bonne insertion dans l'environnement existant.

... Pour plus d'information : urba@ville-tours.fr

EUROPE

Bienvenue dans le quartier Europe-Chateaubriand !

Aboutissement d'un travail de la structure collaborative « L'Intention Publique » avec les habitants du quartier et un groupe de jeunes accompagnés par l'Espace Loisirs Jeunes, un nouveau plan du quartier Europe Chateaubriand de Tours Nord a été dévoilé le 23 septembre. Avec des éléments graphiques créés par les habitants au cours d'ateliers artistiques, ce plan rassemble toutes les informations pratiques et donne envie de découvrir son quartier différemment.



© Ville de Tours - F. Laffite

SAINT-ÉLOI

Des envies de végétalisation place Cité Alfred Mame

Dans le cadre d'un projet d'initiative citoyenne, un atelier de co-construction organisé par la Direction Patrimoine Végétal et Biodiversité de la Ville de Tours a permis de recueillir les envies des habitants de la place « Cité Alfred Mame » le 26 septembre dernier. Les riverains souhaitent bien sûr conserver l'ambiance calme et conviviale de leur quartier, mais ils aimeraient davantage de fleurs, de senteurs et des arbustes qui viendraient casser le côté plat et minéral de la place. Le croquis élaboré par un paysagiste sera présenté et affiné avec les habitants au cours d'un deuxième atelier au printemps 2023.



© Charités Bury

LIBERTÉ

Ligeris : le bâtiment « surcyclé » distingué

Le chantier de réhabilitation de l'ancienne poste du 153 avenue de Grammont (lire n° 218), porté par Ligeris, a été récompensé par un Trophée des Entreprises Publiques Locales lors du congrès national des EPL, qui s'est tenu début octobre au centre de congrès. Le trophée a été remis dans la catégorie « Bâtiment durable » qui valorise les opérations de construction de logements à basse

consommation d'énergie, bénéficiant d'une conception bioclimatique et d'un choix de matériaux respectueux de la santé, ainsi que de la préservation des ressources naturelles. Au centre de la photo, Marie Quinton, adjointe et présidente de Ligeris, est avec Pierre Rochery, directeur, et les partenaires de la réhabilitation.

www.lesepi.fr et www.ligeris.com

VIEUX-TOURS

Portes Ouvertes dans le Quartier des Arts



© Ville de Tours - F. Laffite

Le Quartier des Arts, qui réunit une trentaine d'acteurs des métiers d'art du quartier Plumereau-Grand Marché-Halles, ouvrira ses portes les 3 et 4 décembre. À l'aide d'un plan, chacun pourra participer à un jeu-circuit avec des énigmes à élucider, en parcourant les 22 ateliers et les 4 galeries d'art. L'œuvre d'un artiste du quartier récompensera le gagnant.

••• Rendez-vous au barnum de la place du Grand-Marché, de 10h à 18h le samedi, et de 14h à 18h le dimanche.



© Les EPL

Crise sociale et accès au logement : menons une politique digne

Depuis le printemps dernier, nous recevons de plus en plus d'alertes sur des situations de grande fragilité sociale à Tours. Les associations qui portent assistance aux personnes sans abri et aux exilé-es font aussi face à une explosion des besoins. Alors que l'État prévoit de supprimer 14 000 places d'hébergement d'urgence partout en France, l'ANVITA – Association des Villes et Territoires Accueillants, dont Tours fait partie, l'a interpellé en octobre sur le non-respect du droit à toute personne de disposer d'un toit. Un chiffre alarmant parmi d'autres : le nombre d'enfants à la rue en France a augmenté de 86 % courant 2022, soit plus de 2 000 enfants.

Face à l'urgence, l'équipe municipale agit : en développant le programme Logement d'Abord en lien avec l'État et les associations ; en débloquant des fonds supplémentaires au CCAS et auprès des bailleurs sociaux pour l'aide alimentaire et pour accompagner les impayés de loyers et de factures. À terme, le projet de Maison de l'Hospitalité permettra aussi de fédérer les aides individuelles et collectives.

Mais la ville ne peut agir seule pour protéger les plus fragiles. État, collectivités, associations, bailleurs sociaux et acteurs économiques ont chacun leur rôle à jouer pour être à la hauteur de la situation. La crise est grave et amenée à durer, mais la coopération mise en œuvre lors de l'accueil des réfugié-es ukrainien-nes a montré qu'il était possible de mener ensemble une politique digne et protectrice. Faisons-le.

Pour joindre le groupe ou prendre rendez-vous :
majorite@ville-tours.fr

RENCONTREZ VOS ÉLU-E-S



Alice Wannerooy,
1^{re} adjointe au maire chargée des ressources humaines, des relations avec les représentants du personnel, de la politique alimentaire et de la Cité internationale de la gastronomie : en mairie **sur rendez-vous** au 02 47 21 67 29 – s.jeufrault@ville-tours.fr



Franck Gagnaire,
2^e adjoint au maire chargé de l'éducation, de la petite enfance et de la vie étudiante : en mairie **sur rendez-vous** au 02 47 21 64 29 – m.moulun@ville-tours.fr



Marie Quinton,
3^e adjointe au maire chargée du logement, de la politique de la ville et de la lutte contre l'exclusion : tél 02 47 21 64 29 – m.moulun@ville-tours.fr // **sur rendez-vous** au Centre de Vie du Sanitas les vendredis matin de 10h à 12h



Frédéric Miniou,
4^e adjoint au maire chargé des finances et des marges de manœuvre, des investissements productifs et du conseil de gestion : lundi de 14 h à 16 h **sur rendez-vous** au 02 47 21 65 60 – s.hadad@ville-tours.fr



Cathy Savourey,
5^e adjointe au maire chargée de l'urbanisme, des grands projets urbains et de l'aménagement des espaces publics : en mairie **sur rendez-vous** au 02 47 21 67 29 – s.jeufrault@ville-tours.fr



Christophe Dupin,
6^e adjoint au maire chargé de la culture et des droits culturels : **sur rendez-vous** au 02 47 21 63 40 – m.ruggio@ville-tours.fr



Catherine Reynaud
7^e adjointe au maire chargée de la vie associative, de la cohésion territoriale, des affaires juridiques et de la commande publique : **sur rendez-vous** au 02 47 21 65 60 – s.hadad@ville-tours.fr



Iman Manzari,
8^e adjoint au maire chargé du commerce, de l'artisanat, des congrès, foires et marchés, des manifestations commerciales et du matériel de fêtes : en mairie le jeudi de 14h à 16h **sur rendez-vous** au 02 47 21 63 40 – m.ruggio@ville-tours.fr



Christine Blet,
9^e adjointe au maire du quartier Tours Ouest chargée de l'Éducation populaire, de la lecture publique et des tiers-lieux, en mairie **sur rendez-vous** au 02 47 21 63 40 – m.ruggio@ville-tours.fr



Philippe Geiger,
10^e adjoint au maire chargé de la tranquillité publique, de la police de proximité, de la sécurité civile et de la laïcité : en mairie **sur rendez-vous** au 02 47 21 63 40 – m.ruggio@ville-tours.fr



Élise Pereira-Nunes,
11^e adjointe au maire chargée de l'égalité des genres, de la lutte contre les discriminations, des relations internationales, des réseaux de villes et de la francophonie : en mairie **sur rendez-vous** au 02 47 21 64 29 – m.moulun@ville-tours.fr



Éric Thomas,
12^e adjoint au maire chargé des sports : en mairie **sur rendez-vous** au 02 47 21 65 60 – s.hadad@ville-tours.fr



Annaelle Schaller,
13^e adjointe au maire chargée de la démocratie permanente, du budget participatif, de la citoyenneté et du conseil municipal des jeunes : en mairie **sur rendez-vous** au 02 47 21 65 60 – s.hadad@ville-tours.fr



Martin Cohen,
14^e adjoint au maire chargé de la transition écologique et énergétique : en mairie **sur rendez-vous** au 02 47 21 67 29 – s.jeufrault@ville-tours.fr



Rachel Moussouni,
15^e adjointe au maire chargée de l'action sociale, de la santé, de l'autonomie et des solidarités intergénérationnelles : en mairie **sur rendez-vous** au 02 47 21 64 29 – m.moulun@ville-tours.fr



Bertrand Renaud,
16^e adjoint du quartier Tours Nord-Ouest, chargé des archives municipales et du patrimoine : **sur rendez-vous** à la mairie du Belfroi (Saint-Symphorien) au 02 47 54 55 17 ou en mairie au 02 47 21 63 40 – m.ruggio@ville-tours.fr



Betsabée Haas,
17^e adjointe, chargée de la biodiversité, de la nature en ville, de la gestion des risques et de la condition animale : en mairie **sur rendez-vous** au 02 47 21 67 29 – s.jeufrault@ville-tours.fr



Florent Petit,
18^e adjoint du quartier Tours Sud, chargé des services publics de proximité et de l'accès aux biens communs : reçoit tous les 15 jours le jeudi de 10h à 12h à la mairie annexe des Fontaines tél. 02 47 74 56 03 – mairie-dequartier@ville-tours.fr ou en mairie centrale sur rendez-vous au 02 47 21 64 29 – m.moulun@ville-tours.fr



Maxence Brand,
Conseiller municipal délégué auprès de Florent Petit, reçoit le mardi de 14h à 17h à la mairie annexe des Fontaines – Tel : 02 47 74 56 03 mairie-dequartier@ville-tours.fr



Anne Bluteau,
19^e adjointe du quartier Tours Est, chargée de la prévention de la délinquance, des affaires militaires et protocolaires : en mairie **sur rendez-vous** au 02 47 21 63 40 – m.ruggio@ville-tours.fr



Thierry Lecomte,
20^e adjoint du quartier Tours Nord-Est, chargé de l'emploi, de l'insertion et de la formation professionnelle, des relations avec les établissements d'enseignement supérieur : **sur rendez-vous** à la mairie de Sainte-Radegonde les lundis de 9 h à 12 h, tél. 02 47 21 63 43 ou en mairie centrale sur rendez-vous 02 47 21 64 29 – m.moulun@ville-tours.fr



Oulématou Ba-Tall,
21^e adjointe au maire chargée de la communication interne, de l'administration générale, du recensement, de l'état civil et de la formation du personnel : **sur rendez-vous** en mairie au 02 47 21 65 60 – s.hadad@ville-tours.fr



Christopher Sebaoun,
conseiller municipal délégué à la Loire et au Cher, à la préservation du patrimoine et des ressources aquifères : **sur rendez-vous** en écrivant à c.sebaoun@ville-tours.fr



Delphine Dariès,
conseillère municipale déléguée aux politiques intergénérationnelles, à l'habitat et à la qualité de vie des seniors : en mairie **sur rendez-vous** en écrivant à d.daries@ville-tours.fr



Anne Désiré,
conseillère municipale déléguée à la démocratie permanente et du quartier Tours Est : de 9 h à 12 h le mercredi matin **sur rendez-vous** en écrivant à a.desire@ville-tours.fr • Le 1^{er} mercredi du mois au Patronage laïc Beaujardin-Raspail.

TOURS NOUS RASSEMBLE

Tout ça pour ça !

Il y a quelques semaines, les Tourangeaux ont pu constater la hausse de la taxe foncière +15,5 % lors de son prélèvement sur leurs comptes ! Ceci alors que chacun subit les effets d'une inflation record.

Pour rappel, voici ce qui était écrit dans le programme d'Emmanuel Denis et de sa majorité lors des élections municipales "En supprimant les gaspillages d'argent public et en mobilisant des nouveaux financements, nous dynamiserons les finances de la ville sans augmenter les impôts."

Deux ans plus tard, comme sur beaucoup d'autres sujets la parole n'a pas été tenue.

La contrepartie de cette hausse d'impôts était la hausse des investissements, il n'en sera rien. Sur les 10 millions d'euros supplémentaires pris dans la poche des Tourangeaux seuls 500.000€ viendront abonder le budget d'investissement...Et il se murmure déjà qu'une nouvelle hausse d'impôts pourrait faire son apparition en 2023.

Une paille au regard des besoins en infrastructure de notre ville et de la nécessaire transition énergétique...

Les réalisations capables de faire ces économies d'énergies sont maigres pour ne pas dire inexistantes. Seul le Plan écoles, que nous avons lancé, permettra à terme de faire des économies d'énergies et d'apporter du confort aux élèves, aux enseignants et au personnel des écoles. Les autres projets sont à l'arrêt symbole d'une ville qui se décline : rénovation des Halles, Cuisine Centrale, Tramway, Cité internationale de la gastronomie...

Christophe Bouchet, Marion Cabanne, Olivier Lebreton, Thibault Coulon, Romain Brutinaud, Alexandra Schalk-Petitot, Cécile Chevillard

Pour joindre le groupe ou prendre rendez-vous :

groupe.tournousrassemble@ville-tours.fr - 02 47 21 66 02

Tours nous rassemble, mairie de Tours, 1 à 3 rue des Minimes

LES PROGRESSISTES

Le choix de l'insécurité publique

La ville de Nantes a fait la « Une » de la presse nationale suite à l'augmentation de la délinquance et aux crimes qu'elle a connus ces dernières semaines. La maire de cette ville et le ministère de l'Intérieur ont su se rencontrer et trouver un accord pour réduire l'insécurité. Seule fausse note à cette tentative d'améliorer la « tranquillité publique » : le groupe des élus EELV de Nantes, pourtant membre de la majorité municipale, est monté au créneau...

Devons-nous craindre à cette aune la poursuite à Tours de l'inaction municipale totale engagée depuis 2020 sur ces sujets ?

Il y aurait pourtant fort à faire !

Selon les chiffres du ministère de l'intérieur, les coups et blessures volontaires et les vols avec armes ont progressé en 2021 de 5 % et de 8 % par rapport à la période 2016-2019. Les cambriolages de logement et les vols dans les véhicules ont bondi de 34 % et de 49 %. Seul indicateur positif, les vols d'accessoires sur véhicules en baisse de 8 %...

Plus grave, spécialement pour une majorité municipale mobilisée, en théorie, par la cause de l'égalité femme-homme, les violences sexuelles ont cru de 18 %.

Les chiffres de l'insécurité rejoignent le sentiment perçu par une majorité de nos concitoyens. Si le Maire en personne a cru bon de commencer son mandat par une manifestation contre la loi « sécurité globale », il est encore temps de changer de voie et de participer à la mise en place d'un continuum de sécurité à Tours, de la police nationale aux agences privées de sécurité en passant par la police municipale, comme nous l'avons toujours proposé.

Benoist Pierre, Pierre Commandeur, Barbara Darnet-Malaquin, Céline Delagarde

Pour joindre le groupe ou prendre rendez-vous :

groupe.lesprogressistes@ville-tours.f

TOURS, MA VILLE

Crèches municipales : Toujours plus avec toujours moins !

La rentrée est passée, loin d'être de tout repos pour les enfants en bas-âge et...les parents. Les crèches, en souffrance depuis plusieurs années ne voient toujours pas d'éclaircies venir. Ils manqueraient aujourd'hui plus de 500 places pour satisfaire les demandes.

Bien que la petite enfance et le soutien à la parentalité soient des compétences facultatives de la ville, celle-ci joue un rôle très important dans la mise en œuvre des politiques familiales en proposant une diversité de modes d'accueil (public, associatif, privé, collectif...) afin de répondre à la diversité de leur besoin.

Permettre l'accueil des enfants est un enjeu de société, qui doit répondre aux défis de notre temps et ne doit pénaliser ni les jeunes, ni les personnels, ni les parents, et plus encore les familles monoparentales, notamment dans leur activité professionnelle.

Agir contre cette discrimination sociale ou territoriale, ouvrir davantage de places, œuvrer pour la qualité et l'attractivité de ces métiers sont des enjeux majeurs.

Or, excepté la reconstruction de la crèche Maryse - Bastié (à périmètre quasi-constant), aucune nouvelle construction de crèche n'est programmée sur les 10 ans à venir alors que l'on autorise par ailleurs la construction de près de 1 000 logements/an.

De fait, il y aura demain toujours plus d'enfants à accueillir et toujours moins de places en crèches rapportées au nombre de demandes.

Pour reprendre la formule chère au maire, « Demain se prépare ensemble et aujourd'hui »...

Affiwa Métreau, Mélanie Fortier, Bertrand Rouzier

Pour joindre le groupe ou prendre rendez-vous :

groupe.toursmaville@ville-tours.fr

Tours, ma ville : Mairie de Tours, 1 à 3 rue des Minimes



Ville De tours 2022

PROPRIÉTAIRE ? NOUS VOUS OFFRONS LES MOYENS D'ÊTRE SOLIDAIRE !

La Ville de Tours soutient l'Agence Immobilière Sociale SOLIHA Centre-Val de Loire qui favorise l'accès au logement des personnes aux revenus modestes. **Contribuez à une démarche solidaire**, en toute sécurité.

Déductions fiscales, aides financières, coûts de gestion réduits, garanties des loyers impayés.

